

SREM PLSC 2 ESSIEUX STANDARD**Caractéristiques Générales**

MARQUE	FRUEHAUF
ANNEE	de 2006 à 2008
CHASSIS	PLATEAU DROIT ACIER GALVANISE
PTAC	27 T
N° IMMAT	20 VEHICULES DISPONIBLES
VALIDITE VISITE TECHNIQUE	1 AN

Carrosserie

TYPE	PLSC STD
LONGUEUR UTILE	13,620 m
HAUTEUR UTILE	2.700 m
PLANCHER	BOIS DUR – 7 OMEGAS
TOIT COULISSANT	COULISSANT - EP 105 mm
AUTRES ELEMENTS	PORTE AR LISSES

Train roulant

TYPE	TANDEM MONTE SIMPLE SAF
FREINAGE	DISQUES + ABS
SUSPENSION	PNEUMATIQUE AVEC MONTE ET BAISSÉ
PNEUMATIQUES	385/65R22.5 (70% d'usure en moyenne)

Autres éléments

ECLAIRAGE et SIGNALISATION AUX NORMES EN VIGUEUR
VEHICULE EN BON ETAT DE COULEUR BLANC/RIDEAUX BLEUS
COMPTEUR KILOMETRIQUE
BOITIER PORTE DOCUMENTS

Travaux effectués avant départ du Véhicule :

CONTROLE AVANT MISE A LA ROUTE
VALIDITE CONTROLE TECHNIQUE 1 AN

Véhicule d'occasion, vendu en l'état, reconnu et accepté par l'acquéreur
Sans garantie de la part du cédant ; prix de vente au départ d'Auxerre

TARIF DE VENTE

ANNEE DE MISE EN CIRCULATION	TARIF DE VENTE HORS TAXES
2006	3 000,00 €
2007	3 750,00 €
2008	4 500,00 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - VEHICULES D'OCCASION

ETAT - GARANTIE

Le véhicule, objet de la présente proposition, est vendu sans aucune garantie de la part du cédant

L'état du véhicule est réputé connu et accepté par l'acquéreur. Ce dernier reconnaît avoir pu procéder librement à toutes les expertises et analyses.

En aucun cas, la responsabilité du cédant ne saurait être engagée en cas d'anomalies pouvant survenir postérieurement à la vente.

Le ou les véhicules proposés sont en stock à la date de la proposition. Cette dernière ne constituant pas une réservation ; le cédant ne saurait être tenu pour responsable sous quelque forme que ce soit si le ou les véhicules proposés n'étaient plus disponibles à la date d'une éventuelle commande.

PAIEMENT

Le prix est payable à raison de :

- 10% à la commande,
- le solde à la livraison ou avant expédition

Le versement à la commande ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas de l'annulation de l'ordre, reste acquis au vendeur à titre d'indemnité, sous réserve de tous autres droits.

RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des marchandises livrées n'est réalisé qu'après paiement intégral du prix convenu. La responsabilité de l'utilisation incombe néanmoins totalement à l'acheteur.

LIVRAISON

L'acheteur prendra livraison du ou des véhicules dans les locaux du vendeur dans les 8 jours qui suivront la date d'enlèvement prévue.

Le ou les véhicules et accessoires resteront la propriété du vendeur jusqu'à ce que l'acheteur en ait pris livraison et en ait effectué le paiement intégral.

Passé ce délai, si après une dernière mise en demeure d'enlever le matériel adressée par lettre recommandée, l'acheteur ne prend pas livraison dans les 8 jours, le vendeur est en droit de considérer le contrat comme résilié par l'acheteur, les versements effectués restant acquis au vendeur, sans préjudice de tous autres frais.

Le vendeur pourra alors disposer du ou des matériels et des accessoires comme il l'entendra.

JURIDICTION

De convention expresse, toutes contestations ou difficultés quelconques relatives à l'interprétation ou à l'exécution de la présente commande seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'Auxerre